



## **Laga Newsflash**

### Traitement spécial pour les cadeaux de Noël sous le sapin des employeurs

C'est la plus fabuleuse période de l'année pour les personnes qui aiment offrir ou recevoir des cadeaux. Saint Nicolas finit à peine de distribuer ses présents que Noël et nouvel an approchent déjà à grands pas.

Dans le cadre de ces fêtes, certains employeurs aiment offrir des cadeaux à leurs travailleurs (ou aux enfants de ceux-ci). Ces cadeaux peuvent s'avérer avantageux tant pour l'employeur que pour les travailleurs, car ils sont exonérés de cotisations de sécurité sociale et entièrement déductibles à l'impôt sous certaines conditions.

Les cadeaux de Saint Nicolas, Noël et nouvel an ne sont pas soumis aux cotisations de sécurité sociale si le montant total de ces cadeaux n'excède pas 40 EUR par travailleur et par an. Ce montant est augmenté de 40 EUR par enfant (à charge) et par an. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'administration fiscale accepte également la déductibilité fiscale de ces mêmes montants.

Il est important de noter que ces montants maximaux s'appliquent à l'ensemble des cadeaux octroyés pour ces fêtes, et non pour chaque cadeau individuellement. Ainsi, si l'employeur débourse le montant maximum pour un cadeau de Saint Nicolas, il ne pourra plus, la même année, attribuer d'autres cadeaux à Noël ou lors du nouvel an avec les mêmes avantages sociaux et fiscaux.

De plus, l'administration fiscale et l'ONSS ne vérifient pas le montant par employé, mais s'assureront par contre, en cas de

contrôle, que la politique de l'employeur en matière de cadeaux respecte ces conditions.

Si tel n'est pas le cas, des cotisations de sécurité sociale seront dues sur tous les cadeaux et les cadeaux ne pourront pas être déduits fiscalement.

L'équipe ci-dessous se tient à votre disposition pour vous aider à mettre en place une politique de cadeaux d'entreprise qui respecte les règles applicables, non seulement en période de fêtes mais également pour toute autre occasion (p.ex. départ à la retraite, jubilé, etc.).

**Stijn Demeestere, Advocaat-vennoot/Avocat associé, Tel: + 32 2 800 71 42, Email: [sdemeestere@laga.be](mailto:sdemeestere@laga.be)**

**Julien Hick, Advocaat-vennoot/Avocat associé, Tel: + 32 800 70 66, Email: [juhick@laga.be](mailto:juhick@laga.be)**

**Astrid Herremans, Advocaat/Avocat, Tel: + 32 800 70 85, Email: [aherremans@laga.be](mailto:aherremans@laga.be)**

**Liesbet Vandendriessche, Advocaat/Avocat, Tel: + 32 800 70 32, Email: [lvandendriessche@laga.be](mailto:lvandendriessche@laga.be)**



Laga  
Gateway building  
Luchthaven Brussel Nationaal 1J  
1930 Zaventem  
Belgium

A top legal practice in Belgium, Laga is a full service business law firm, highly recommended by the most authoritative legal guides. Laga comprises approximately 140 qualified lawyers, based in Brussels (Zaventem and Woluwé), Antwerp, Ghent and Kortrijk. Laga offers expert advice in the fields of banking & finance, commercial, corporate/M&A, employment, IT/IP, public/administrative, insolvency and reorganisations, real estate, tax law, tax and legal services for high-net-worth families and individuals (Greenille by Laga), and litigation. Where appropriate to ensure a seamless and comprehensive high-quality service, Laga lawyers work closely with financial, assurance and advisory, tax and consulting specialists, and with select EU and US law firms.

Laga provides thorough and practical solutions tailored to the needs of clients ranging from multinational companies, national large and medium-sized enterprises, financial institutions, and private clients to government bodies.

More information: [www.laga.be](http://www.laga.be)

© 2018, Laga, Belgium - The content and layout of this communication are the copyright of the law firm Laga or its contributors, and are protected under copyright and other relevant and intellectual property rights laws and regulations. No reproduction in any form or through any medium is allowed without the explicit consent of Laga or its contributors.

[Subscribe](#) | [Unsubscribe](#)